

# CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

*Compte-rendu de la séance du 07 novembre 2023*

**Etaient présents :**

CHEVALIER Jacques  
DOUSSEAU Gérard  
DURANEL Grégoire

GRIZARD Jean  
LACROUTE Jacques

MARTIN Robert  
RICHARD Patrick

**Etaient excusés :**

BINET Eric  
DUFOUR Pierre  
GEOFFROY Séverine

PATAY Amélie  
NONAIN Emmanuel  
GAILLARD Hervé

LEYES Pascal  
NOMBLLOT Claire  
VULIN Gilles

Participaient également Francky SABOT et Benoît LANGARD, du PETR.

---

## ORDRE DU JOUR

---

**Avis du Conseil de développement sur les projets qui pourraient faire l'objet de subventions du Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté, dans le cadre de la convention "Territoires en Action".**

Robert MARTIN, président du conseil de développement du PETR, introduit la réunion. Il remercie les participants de leur présence.

Il constate que le conseil de développement a besoin de renouvellement. Il propose de transmettre à chacun un courrier afin de lui demander formellement s'il souhaite ou non poursuivre son implication dans le conseil. De nouvelles propositions pourront être faites : les membres du conseil pourront proposer des noms. Pour ce faire, il serait souhaitable d'éditer un petit document de communication.

Robert MARTIN lance un tour de table.

Il donne la parole à Francky SABOT qui, dans un premier temps, rappelle les différentes sources de financement gérées par le PETR, puis présente les dossiers retenus pour être soumis à l'avis des élus dans le cadre de la première phase de la convention "Territoires en Action".

La présentation diffusée en réunion est jointe au présent compte-rendu.

- Programme LEADER 2023-2027
- Volet territorial "rural" du FEDER :

Le FEDER rural est un dispositif qui concerne les 3 communautés de communes du PETR, mais pas la communauté d'agglomération MBA. L'enveloppe se monte à 33 millions € pour l'ensemble de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Cette enveloppe n'est pas répartie par territoire, mais est versée au fur et à mesure que des projets sont présentés et retenus. Il est donc conseillé de se positionner rapidement sur ces crédits qui sont disponibles dès à présent.

Des projets situés sur le territoire du PETR sont déjà prêts à solliciter du FEDER rural, comme un projet de réhabilitation d'un bâtiment à vocation publique à Salornay-sur-Guye.

Selon les mesures, le FEDER peut financer au maximum 60% d'un projet. Les plus gros projets sont concernés : ceux dont le coût dépasse 200.000 € HT.

Comment l'information est-elle faite sur ce sujet ? Des réunions d'information ont été organisées à destination des élus et des techniciens des intercommunalités.

- Territoires en Action :

Les projets qui seront financés dans le cadre de "Territoires en Action" doivent impérativement respecter des éco-conditions. Pour ce faire, il est préférable d'accompagner les projets le plus en amont possible. Le PETR a recruté un agent pour mettre en œuvre cet accompagnement.

Pour être déposés, les projets doivent être au moins au stade du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE).

M. RICHARD demande si les territoires TEPOS sont soumis à des conditions particulières : ce n'est pas le cas ; les éco-conditions sont les mêmes pour tous.

Francky SABOT détaille 12 projets en les répartissant par axe de la convention TEA :

- Axe 1 : Accompagner le territoire sur l'adaptation au changement climatique
- Axe 2 : Conforter l'attractivité par le développement de l'offre de services à la population
- Axe 3 : Faciliter l'accès à la santé pour tous
- Axe 4 : Favoriser les mobilités durables du quotidien

### **Axe 1 : Accompagner le territoire sur l'adaptation au changement climatique**

#### Réhabilitation de 2 bâtiments sur la friche industrielle du Pas Fleury à Tournus

M. Lacroute se demande si le PETR peut apporter un conseil sur la réhabilitation d'un bâtiment par un propriétaire foncier. Il lui est répondu que le PETR est le service local France Rénov', mais il conseille les particuliers sur leur maison individuelle et non sur les copropriétés.

D'après les représentants du territoire du Mâconnais-Tournugeois, le projet de Tournus est une nouvelle tranche de la requalification globale de la friche du Pas Fleury.

Il faut replacer ce projet dans la question générale de l'aménagement de la ville de Tournus : la ville est enserrée entre la Saône, la voie ferrée et l'autoroute A6. Elle dispose de peu d'espaces pour assurer son développement économique. Or la population de la ville est vieillissante et il faut absolument créer de nouveaux emplois. La reconversion de friches industrielles n'est possible que si la collectivité mène les opérations qui permettront ensuite l'installation d'activités. De fait, le propriétaire foncier est la communauté de communes du Mâconnais-Tournugeois.

#### Saône digitale à Mâcon : phase 1

#### Acquisition d'une friche pour la réalisation d'un îlot de fraîcheur à Charnay-lès-Mâcon

M. RICHARD apprécie le projet d'îlot de fraîcheur à Charnay-lès-Mâcon, car il permettra d'aérer un quartier assez dense. Les personnes âgées qui habitent les résidences seniors pourront également en profiter.

Pour M. LACROUTE également, il faut trouver un équilibre entre économie de foncier et densification mesurée afin de préserver des espaces de nature en ville.

✓ Les membres du conseil de développement approuvent la présentation des 3 projets dans le cadre de l'axe 1 de la convention TEA. Ils insistent pour dire que la réhabilitation de friches est la meilleure façon pour lutter contre l'artificialisation des sols. Ces opérations présentent en elle-même un intérêt général.

## **Axe 2 : Conforter l'attractivité par le développement de l'offre de services à la population**

### Création d'un espace de jeux à Dompierre-les-Ormes

### Création d'une maison d'assistantes maternelles à Sennecé (Mâcon)

M. RICHARD constate que la création de la MAM va générer de la consommation foncière. C'est pour cette raison que la subvention sera plafonnée à 20%.

M. LACROUTE remarque que cette MAM pourrait accueillir des enfants des communes voisines, car beaucoup d'actifs passent par Sennecé pour se rendre à leur travail. La MAM pourra accueillir 12 enfants. Le projet a été monté par les assistantes maternelles qui ont fait remonter leurs besoins à la mairie.

### Extension du COSEC de Charnay-lès-Mâcon

L'aménagement du COSEC est très utile compte tenu des performances de l'équipe de basket féminine de Charnay-lès-Mâcon.

Certains participants remarquent les difficultés de travailler avec la Région actuellement, que ce soit dans le domaine des équipements sportifs, comme du soutien aux agriculteurs.

### Audit du centre aquatique de Mâcon, pour modernisation

M. CHEVALIER est étonné que TEA subventionne des audits.

Il semble toutefois que la volonté d'engager des travaux de modernisation au centre aquatique de Mâcon est déjà bien affirmée. Techniquement et comptablement, cet audit sera bien imputé en opération d'investissement puisqu'elle sera suivie de travaux.

✓ Les membres du conseil de développement approuvent la présentation des 3 projets dans le cadre de l'axe 2 de la convention TEA

## **Axe 3 : Faciliter l'accès à la santé pour tous**

### Extension de la maison de santé de Matour

Quel est l'objet de cette extension ? Il s'agit d'accueillir de nouveaux spécialistes.

Est-ce que des espaces actuellement végétalisés vont être utilisés pour réaliser l'extension ? Il semblerait que non.

#### Financement des logements de stagiaires en médecine (Cluny, Mâcon et Tournus)

Il s'agit du financement, par une enveloppe en fonctionnement, d'une partie du loyer de 3 logements pour les étudiants en médecine qui viennent effectuer leur stage dans le Mâconnais Sud Bourgogne. L'action est portée par le PETR depuis quelques années. C'est le mode de financement qui évolue cette année.

✓ Les deux projets ne posent pas de problème particulier.

#### **Axe 4 : Favoriser les mobilités durables du quotidien**

##### Signalisation des véloroutes du Clunisois

Il s'agit d'une première tranche qui porte sur un linéaire de 35 km de voirie. Il s'agit d'installer des panneaux et des marques au sol pour avertir les automobilistes que les voies sont proposées en priorité aux cyclistes. Le réseau concerne la liaison entre les villages.

##### Création d'itinéraires cyclables par MBA (1ère tranche)

Il s'agit de la création de voies spécifiques sur une longueur totale d'environ 3 km. Il s'agit de permettre des déplacements sécurisés, pour les trajets quotidiens des cyclistes.

M. DOUSSEAU insiste sur la responsabilité des élus à assurer la sécurité de leurs concitoyens.

##### Acquisition d'arceaux à vélos (MBA)

✓ Les 3 projets ont le soutien des membres du conseil de développement.

Charnay-lès-Mâcon le

20 NOV. 2023

Le Président du conseil de développement



Robert MARTIN

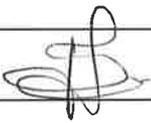
## CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

### Feuille d'émargement

mardi 7 novembre 2023 - 18h30 - Charnay-lès-Mâcon

NOM	PRENOM	STRUCTURE	SIGNATURE
BEIGNE-BONNIEL	Maud	Pôle social de Cluny	
BINET	Eric	MJC de l'Héritan	
BOISSAU	Alain	Centre hospitalier de Mâcon	
BRAILLON <i>JOUSSEAU</i>	Céline <i>Quarant</i>	Tournugeois Vivant	<i>C. JOUSSEAU</i>
CATELAND	Anne	Bibliothèque engagée dans le lien social	
CHEVALIER	Jacques	Tournuscimes	<i>[Signature]</i>
CLIVIO-FONTANY	Karen	Mâcon Habitat	
DERAIN	Bernard	Office de Tourisme du Mâconnais-Tournugeois	
DUFOUR	Pierre	Semeurs du possible	<i>Excusé</i>
DURANEL	Grégoire	Natura 2000 Clunisois	<i>[Signature]</i>
GAILLARD	Hervé	CFDT Mâcon	<i>Excusé</i>
GEOFFROY	Séverine		<i>Excusée</i>
GOMEZ	Samuel	Réserve naturelle de la Truchère	
GRIZARD	Jean	Association de la protection de la Vallée de la Noue	<i>[Signature]</i>
JOUSSEAU	Dominique	JOUSSEAU Industrie	
LACROUTE	Jacques	Expert immobilier	<i>[Signature]</i>
LAFARGE	Anthony	Au Clos du Grand Bois	
LEGUET	Annie	Foyer Rural du Clunisois	
LELU	Christophe	Thermique ATENER	
MARINIER	Jacques	CDPN 71	
MARTIN	Robert	Chambre d'Agriculture	<i>[Signature]</i>
NOMBLLOT	Claire	Pôle Emploi	<i>Excusée</i>

**CONSEIL DE DEVELOPPEMENT**  
**Feuille d'émargement**  
 mardi 7 novembre 2023 - 18h30 - Charnay-lès-Mâcon

NOM	PRENOM	STRUCTURE	SIGNATURE
NONAIN	Emmanuel	Enoculture	<i>Excusé</i>
PATAY	Amélie	BGE Perspectives	<i>Excusée</i>
PAUL	Béatrice	SPOT	
RECIO	Antoine	COBATY	
RICHARD	Patrick	Villages solidaires en Haute Grosne	
VOET	Sébastien	Société KELIE Production	
VULIN	Gilles	Association Le Pont	<i>Excusé</i>
YEME	Pierre-Guillaume	Polyclinique du Val de Saône	
ZOBERI	Mansour	CCI 71	